

RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME N°1

Annexe n°1

Complément suite à l'avis de la
chambre d'agriculture



COMMUNE D'ELLIANT

SOMMAIRE

1. Analyse de l'état initial de l'économie agricole	Page 1
1.1. Le territoire agricole concerné par le projet	Page 1
1.2. Le territoire agricole immédiat	Page 3
2. Impacts de la carrière sur l'économie agricole	Page 5
3. Mesures prises sur l'économie agricole	Page 7
3.1. La réduction de la consommation d'espaces agricoles	Page 7
3.2. La rénovation et le maintien du système d'irrigation	Page 17
4. Réaménagement final	Page 19
4.1. L'aménagement de parcelles agricoles	Page 19
4.2. Une réserve d'eau pour le réseau d'irrigation	Page 22

1. Analyse de l'état initial de l'économie agricole

1.1. Le territoire agricole concerné par le projet

La carrière de Kerhoantec est située sur la commune d'Elliant, dans le sud du département du Finistère. Les communes riveraines sont celle de Rosporden, Saint-Yvi, Tourc'h, Ergué-Gabéric, Landudal, Langolven et Coray. Ce territoire est concerné par :

- Le SAGE Odet (32 communes dont Elliant) ;
- Le SCOT de Concarneau Cornouaille Agglomération (9 communes dont celle d'Elliant) ;
- Le SCOT de l'Odét (3 EPCI Pays Glazik, Quimper Communauté et Pays Fouesnantais et 20 communes).

Le périmètre de l'étude est inclus dans ce territoire de la commune d'Elliant, de l'EPCI Concarneau Cornouaille Agglomération et du bassin versant de l'Odét.

Le foncier agricole occupe une large majorité du territoire sur les communes d'Elliant, Tourc'h, Rosporden et Saint-Yvi. L'évolution de ce foncier agricole est marquée par la diminution du nombre d'exploitation et l'agrandissement des surfaces agricoles par exploitation. En 22 ans, on est passé de 203 à 73 exploitations agricoles sur la commune d'Elliant. L'augmentation de la superficie des exploitations agricoles est plus importantes sur les communes d'Elliant et de Tourc'h.

La SAU a diminué sur le territoire à cause de l'urbanisation (lotissements, zone d'activités) et de l'enfrichement de terrains abandonné par l'agriculture (fond de vallée, coteaux, délaissés...).

	Finistère	SAGE Odet	Concarneau Cornouaille Agglomération	Elliant
Surface agricole utile (SAU) 2010	385 380 ha	41 836 ha	20 916 ha	4 785 ha
Evolution de la SAU entre 2000-2010	-3,1%	- 6,5%	-7%	- 5,2%
Exploitations agricoles (2010)	7 789	779	376	73
SAU moyenne des exploitations	49,5 ha	53.7 ha	46 ha	65,5 ha

Tableau n°14 : Le foncier agricole du territoire (données RGA 2000-2010)

Le territoire est dominé par les productions animales (3/4 des exploitations). L'orientation économique bovin lait représente 23% des exploitations et 18 % de la valeur des productions agricoles du territoire. L'élevage porcins et l'élevage de volaille sont la deuxième orientation économique avec 22% des exploitations et 38 % de la valeur des productions.

En 2010, sur la commune d'Elliant, même si l'élevage bovin lait représentait 33 exploitations pour 1 481 vaches (45 vaches/élevage en moy.), l'élevage porcins est très présent avec 14 exploitations pour 2 223 truies (160 truies/élevage en moy.).

Les surfaces en herbe représentent plus de 40% du territoire, avec une baisse de la proportion de prairies permanentes : à Elliant, la superficie toujours en herbe est passée de 571 ha à 145 ha en 10 ans. En parallèle, la superficie en céréale a augmentée (+ 300 ha en 10 ans).

La production de légumes plein champs est une caractéristique de ce territoire, entre Quimperlé, Bannalec et Rosporden, mais en diminution : à Elliant, la superficie de légumes est passée de 313 ha en 2000, à 133 ha en 2010 et à Rosporden de 241 ha à 127 ha.

Productions agricoles	Finistère	SAGE Odet	Concarneau Cornouaille Agglomération	Elliant
Elevage vaches laitières	3 125	250	100	33
Elevage vaches allaitantes	1 311	50	68	20
Elevage porcin	1 523	150	54	14
Elevage volaille de chair	415		23	7
Surface agricole utile (SAU) 2010	385 380 ha	41 836 ha	20 916 ha	4 785 ha
Céréales	34%	31%	36%	37,4%
Maïs	18% (ensilage)	26%	28%	14,7% (ensilage)
prairies	40%	42%	35%	41,8%
Autres cultures (dont légumes)	8% (5%)	1%	< 1% (758 ha)	6,1 % (133 ha)

Tableau n°15 : Les productions animales et végétales du territoire (données RGA 2010)

La concentration des exploitations agricoles s'est poursuivie entre 2000 et 2010 (- 31%) et le nombre d'actif agricole a diminué en parallèle. La productivité des exploitations agricoles a ainsi augmenté dans un contexte de diminution des actifs et départs à la retraite. Les actifs agricoles salariés se substituent progressivement aux actifs familiaux.

	Finistère	SAGE Odet	Concarneau Cornouaille Agglomération	Elliant
Exploitations agricoles (2010)	7 789	779	376	73
Evolution 2000/2010	- 31%	- 32%	- 23%	- 26,2%
UTA total	15 916	-	703	115
Evolution 2000/2010	-14,7%			- 29%
Part des emplois	5 %	3%	3,6 %	22 %

Tableau n°16 : Les emplois en agriculture (données RGA)

Produits	Coopératives, groupement de producteur	Site de collecte/d'abattage et de transformation	Localisation site
Lait	CLAL Saint Yvi Triskalia	UCA LORCO Entremont Candia Laiterie d'Armor Eurial SLC Lactalis	Pont scoff Quimper Quimper Riec/Belon Chateaulin
Bovin viande	CLAL Saint Yvi	Bigard Bretagne Viande	Quimperlé Quimper
Porcs	Triskalia Prestor	Bigard Socopa Viandes Bigard Ster goz Jean HENAFF	Quimperlé Chateaneuf du Faou Bannalec Pouldreuzic
Volailles de chair	Terrena	Doux Terrena Voléfi Terrena Les Volailles de Keranna	Quimper Riec/Belon Guiscriff
Céréales	CLAL Saint Yvi Triskalia CECAB	Triskalia Doux Nutréa	Concarneau Bannalec Languidic
légumes	CLAL Saint Yvi CECAB	Bonduelle CGA Peny Ardo Conserverie Morbihannaise	Rosporden St Thurial Gourin Le Faouet

Tableau n°17 : Les principaux acteurs de la transformation des produits agricoles

Sur le territoire de la CCA, l'entreprise BONDUELLE (conserve légumes et plats préparés) et la coopérative agricole CLAL Saint Yvi sont localisées à Rosporden.

	Finistère	SAGE Odet	Concarneau Cornouaille Agglomération	Elliant
Nombre de Communes 2016	281	32 dont Elliant	9 dont Elliant	-
Superficie totale	678 691 ha	70 908 ha	37 136 ha	7 080 ha
Surface agricole utile	58%	59%	56,5%	67,6%
Landes, haies, forêts, eaux et autres milieux naturels	30%	33 %	34,5%	
Sols « artificialisés » (1)	12%	8 %	9 %	

Tableau n°18 : Répartition des surfaces du territoire.

(1) Zones urbanisées, zones industrielles ou commerciales, réseaux de communication, carrières, installations de stockage, espaces verts et chantiers (définition).

Sur le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA), 1 665 ha ont été consommés en 26 ans, soit un rythme de 64 ha/an. Entre 2005 et 2010, ce rythme s'est accéléré à 93 ha/an. Sur les 3 475 ha de sols dit « artificialisés », 48% ont été consommés sur ces 26 dernières années.

1.2. Le territoire agricole immédiat

Plusieurs exploitations agricoles sont implantées sur ce territoire local : siège d'exploitation et parcelles agricoles exploitées.

Exploitation agricole	Siège	Productions animales	Productions végétales
EARL de la Villeneuve (Loïc COTTEN)	Kemévez-Jaouen A environ 50 au Nord de l'extension de la carrière	Elevage de porcs 540 places porcs charcutiers et 280 places de porcelets 34 vaches allaitantes et 80 bovins à viande	108 ha de SAU avec réseau d'irrigation Céréales à paille, Prairies, Maïs, Légumes plein champ
GAEC Cotten Kérisolé (Pascal, Odile et Guillaume COTTEN)	Kérisolé A 700 m au Sud-Est de la carrière	Elevage de vaches laitières 150 vaches laitières et 1 500 000 litres par an	200 ha de SAU avec réseau d'irrigation Maïs Céréales à paille Prairies Légumes plein champ
EARL des Alizées (Stéphane BARON)	Kerhuon A 450 m à l'Est de la carrière	Elevage de bovin 50 vaches laitières et 350 000 litres par an Elevage de porc	110 ha de SAU avec réseau d'irrigation Maïs, Céréales à paille, Prairies, Colza
David GUEGUEN	Bullien A 450 m à l'Est de la carrière	Elevage de bovin vaches allaitantes et 10 bovins à viande	15 ha de SAU Maïs, Céréales, Colza
GAEC de Queledem (NABAT Pascal, GARO, Jean, GARO Laurent et Le BOURHIS Pierre-Yves) + 3 à 5 salariés	Queledem à Rosporden A environ 2,5 km à l'Est de la carrière	Elevage de bovins 120 vaches laitières et 1 000 000 litres par an	260 ha de SAU avec réseau d'irrigation Maïs, Céréales, Prairies, Légumes plein champ

Tableau n°19 : Les exploitations agricoles du territoire local.



Photo n°7 : La carrière de Kerhoantec et les sièges des exploitations agricoles (SCB-2016)

Le siège de l'exploitation agricole de l'EARL de la Villeneuve est situé au Nord de la carrière, aux abords immédiats et les parcelles sont situées de part et d'autres de la carrière entre le bourg d'Elliant au Nord et la voie SNCF au Sud. L'EARL de la Villeneuve exploite 108 ha avec un assolement moyen suivant :

- 35 ha de prairies dont 10 ha de prairies permanentes,
- 42 ha de céréales à pailles (blé et orge),
- 21 ha de légumes plein champ (carottes et haricots),
- 10 ha de maïs ensilage.

Un réseau de canalisations enterrées permet d'irriguer la totalité des parcelles de l'exploitation. 3 bassins aménagés dans les années 90 au Nord de la carrière permettent d'alimenter ce réseau avec une station de pompage installée sur un de ces 3 bassins. Une connexion existe entre ce réseau et le réseau de la carrière, afin d'utiliser l'eau d'exhaure de la carrière pour remplir les bassins en période d'étiage. Le réseau d'irrigation traverse la carrière.

2. Impacts de la carrière sur l'économie agricole

Les terrains exploités aujourd'hui par la carrière étaient en grande partie des parcelles agricoles.

- Réduction du périmètre

La réorganisation des 2 sites « Kerandreign » et « Kerhoantec », exploités par SCB, a permis de rendre une partie des terrains à l'agriculture (-16,6 ha, classé en N et A, PLU d'Elliant).

Malgré une extension de la carrière de Kerhoantec de 28,7 ha, la surface totale autorisée en carrière sur le territoire de la commune d'Elliant n'augmentera ainsi que de **12,1 ha**.

- Zones Agricoles du périmètre non exploitées

Dans l'actuel et le futur périmètre d'exploitation de la carrière de Kerhoantec des parcelles agricoles existent (2,2 ha culture et prairie) et ne seront pas impactées par l'activité extractive.

- Les surfaces agricoles sur le territoire

La surface agricole de la commune d'Elliant représente 4 785 ha (en 2010), celle de l'exploitation de l'EARL de Villeneuve 108 ha (en 2017). Les parcelles comprises dans le futur périmètre de la carrière représentent 25.6556 ha de parcelles en culture et en prairies, soit 0,54% de la surface agricole d'Elliant.

Rappel sur l'évolution territoriale du foncier urbain (SCOT CCA) : Sur le territoire de la CCA, il est prévu une augmentation de la population de 7 450 habitants (soit 57 000 habitants en 2030), soit une croissance de 0,75%/an). Pour les communes de Saint Yvi, Elliant et Megven, cela représente 1 800 habitants supplémentaires à l'horizon 2030 (source : PADD, SCOT CCA, 23 mai 2013).

Un besoin total en logement supplémentaire est estimé à une production de 6 220 logements supplémentaire d'ici 2030. Pour les communes de Saint Yvi, Elliant et Megven, cela représente 1 500 logements supplémentaires. Avec 20 logements par ha, cela fait 75 ha d'espaces de consommés.

La consommation foncière à vocation d'habitat à l'horizon 2030 représente sur le territoire de la CCA **542 ha** et pour Saint Yvi 48 ha, Elliant 48 ha, Megven 48 ha. La consommation foncière à vocation d'activités et d'infrastructures à l'horizon 2030 représente sur le territoire de la CCA **266 ha** et pour St Yvi 16ha, Megven 16 ha et Elliant 16 ha.

A l'horizon 2030, il est prévu en consommation totale foncière de 64 ha max sur la commune d'Elliant (source, PADD du SCOT CCA du 23 mai 2013)

- La carrière, son passé et son évolution vis-à-vis des espaces agricoles

Le projet d'exploitation de la carrière de Kerhoantec prévoit d'accueillir au total 2 100 000 tonnes de déchets inertes externes (chantiers du BTP Locaux), dans le cadre **du remblayage partiel des 2 fosses d'extraction**, pour la remise en état du site. Cela représente 1 105 000 m3 de remblais de chantiers du BTP qui ne seront pas dispersés sur le territoire de la CCA, dans le cadre de remblayage « sauvage », sur des parcelles agricoles : cela représente au moins 20 ha d'économisés avec une hauteur moyenne de remblaiement de 5 m.

Depuis le début de l'activité, le **phasage d'exploitation** de la carrière a permis à l'agriculteur exploitant de maintenir son activité sur les parcelles agricoles autorisées en carrière. En effet, l'avancement de l'exploitation n'étant que de 1 ha par an.

Le même schéma d'avancement sera employé sur les terrains agricoles de l'extension.

- **Exploitation agricole impactée,**

L'extension vers le Nord de la carrière va impacter directement une exploitation agricole (EARL de La Villeneuve) qui a son siège à Kernévez-Jaouen. Les parcelles agricoles incluses dans le périmètre d'extension vont être extraites au fur et à mesure de l'avancée des 2 fosses d'extraction. Au bout de 20 ans, 40 % de la surface est conservé.

L'EARL de la Villeneuve aura perdu en 10 ans environ 10 ha de SAU, soit 9% de SAU totale, dont 5 ha de cultures et 5 ha de prairies (avec plan d'épandage). Le gérant de cette exploitation, Loïc COTTEN, prévoit de partir à la retraite à cette époque. La reprise de cette exploitation agricole n'est pas encore définie.

Les bâtiments d'élevage à Kernevez Jaouen ne sont pas impactés. Ceux de Kerhoantec (une stabulation sur paille et étable) seront démolis au bout de 20 ans d'exploitation.

Le réseau d'irrigation qui traverse la carrière de Kerhoantec va être modifié avec le déplacement des canalisations enterrées, la suppression du bassin d'irrigation dans la carrière et la réduction du deuxième bassin d'irrigation. L'eau de la carrière sera à disposition de l'agriculteur en place pour l'irrigation des légumes plein champs.

Le chemin d'exploitation à « Kerascoet » va être dévié au nord, au fur et à mesure du phasage d'exploitation. L'accès aux parcelles sera maintenu tout au long de l'exploitation de la carrière. SCB réalisera les travaux correspondant.

En fin d'exploitation de la carrière, après 30 ans, la surface agricole utile de l'EARL de la Villeneuve aura diminué de 12 %. Les surfaces consommées dans l'extension étant compensées en partie par le réaménagement de 16,45 ha de parcelles agricoles.

3. Mesures prises sur l'économie agricole

3.1. La réduction de la consommation d'espaces agricoles

La réorganisation des 2 sites « Kerandreign » et « Kerhoantec », exploités par SCB, a permis de rendre une partie des terrains à l'agriculture (-16,6 ha) dont 6,6 ha de cultures, classés en N et A, PLU d'Elliant).

Malgré l'extension de la carrière de Kerhoantec de 28,7 ha, la surface consacrée aux carrières sur le territoire de la commune d'Elliant n'augmentera ainsi que de 12,1 ha.

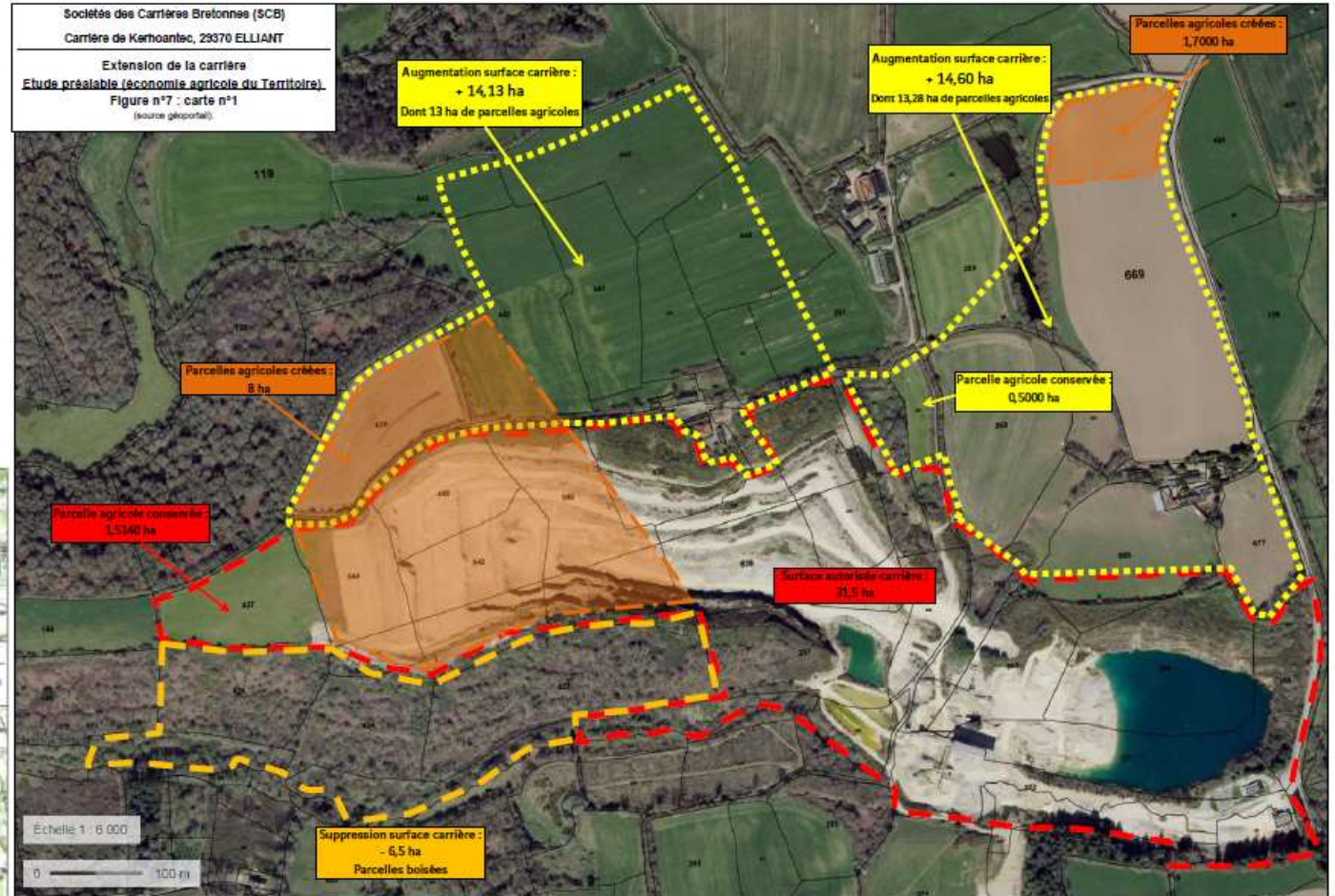
De plus dans le futur périmètre d'exploitation de la carrière de Kerhoantec des parcelles agricoles existent (2,2 ha, culture et prairie). Dans les 60,2 ha du nouveau périmètre de la carrière de Kerhoantec, après extension, ces parcelles agricoles ne seront jamais exploitées (parcelles G 261, 252 et 427 pour 2,2 ha).

Le remblayage partiel des 2 fosses d'extraction avec des déchets inertes internes et externes va permettre de réaménagé des surfaces en parcelles agricoles, soit 16.45 ha sur 30 ans (mesure R1bis, Etude d'impact) .

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue	Espace agricole	Solde agricole
			Abandon de carrière	Remise en Etat	
T0	Zone Ouest		1,514		1,514
	Zone EST		4,5		6,014
	Ancien Bassin au sud		1		7,014
	Kerandreign		2,1		9,114
	Zone centrale		0,5		9,614
	Bande des 10 m	0,66			8,96
T5	Zone Ouest	1,3		0,22	7,8784
	Zone Est	4,23			3,6484
T10	Zone Est	4,22			-0,5716
	Zone Ouest	1,4		1,7	-0,2716
T15	Kerandreign			2	1,7284
	Zone Est	1,3			0,4284
	Zone Ouest	1,14		0,93	0,2184
T20	Zone Est	1,5			-1,2816
	Zone Ouest	1,5		1,7	-1,0816
T25	Zone Est	2			-3,0816
	Zone Ouest	2,3		1,6	-3,7816
T30	Zone Est	0,8		1,4	-3,1816
	Zone Ouest	3,3		1,9	-4,5816
	Entrée de la carrière			7	2,4184
Somme		25,65	9,614	18,45	4,8368

Figures n° 7 Evolution des surfaces agricoles.

Situation à T0



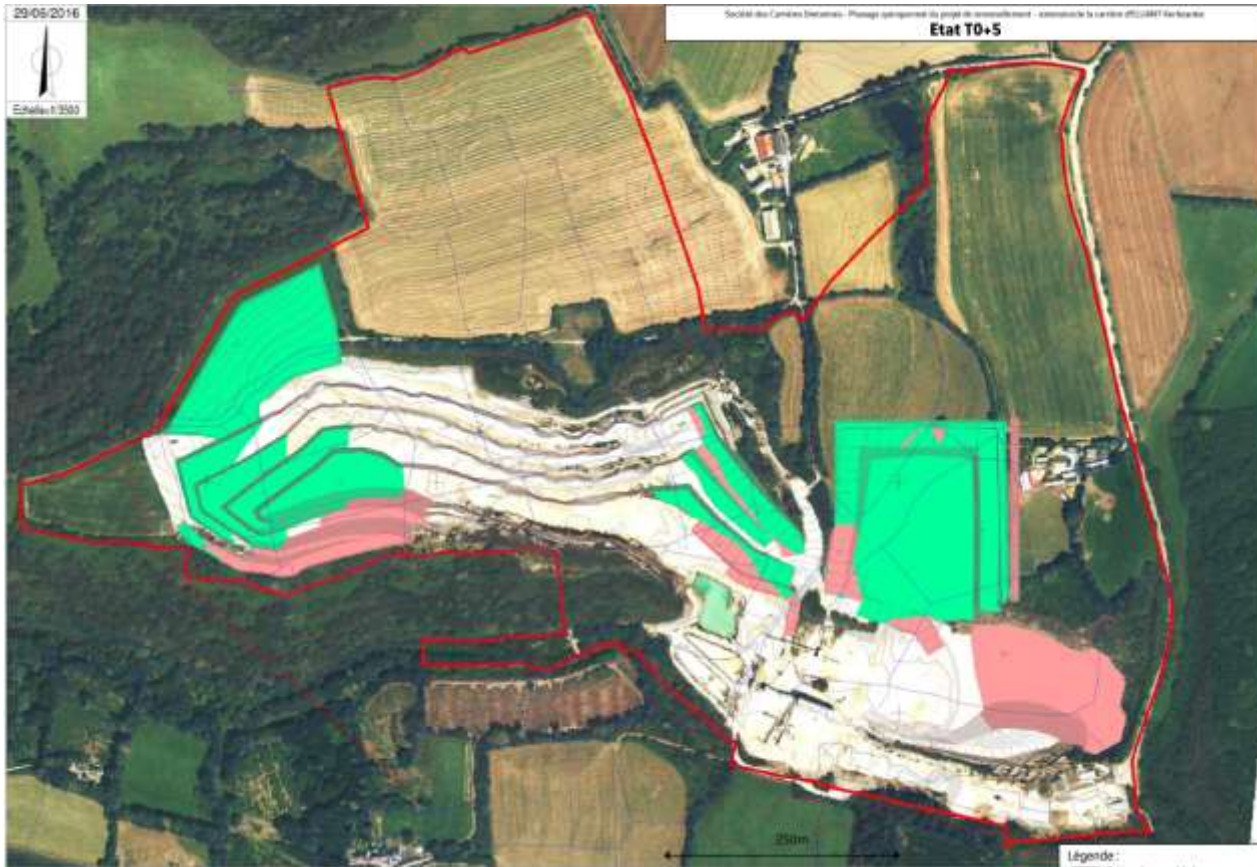
Situation à T0



Tableau n° 29 : Evolutions des espaces agricoles dans le temps

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue	Espace agricole	Solde agricole
			Abandon de carrière	Remise en Etat	
T0	Zone Ouest		1,514		1,514
	Zone EST		4,5		6,014
	Ancien Bassin au sud		1		7,014
	Kerandreign		2,1		9,114
	Zone centrale		0,5		9,614
	Bande des 10 m	0,66			8,96

1^{ère} période d’exploitation aujourd’hui à 5 ans.



Fosse Ouest :

Limitée à une parcelle agricole. Les haies sont conservées ; déplacement partiel du chemin d’exploitation.

Remblaiement partiel par le Sud.

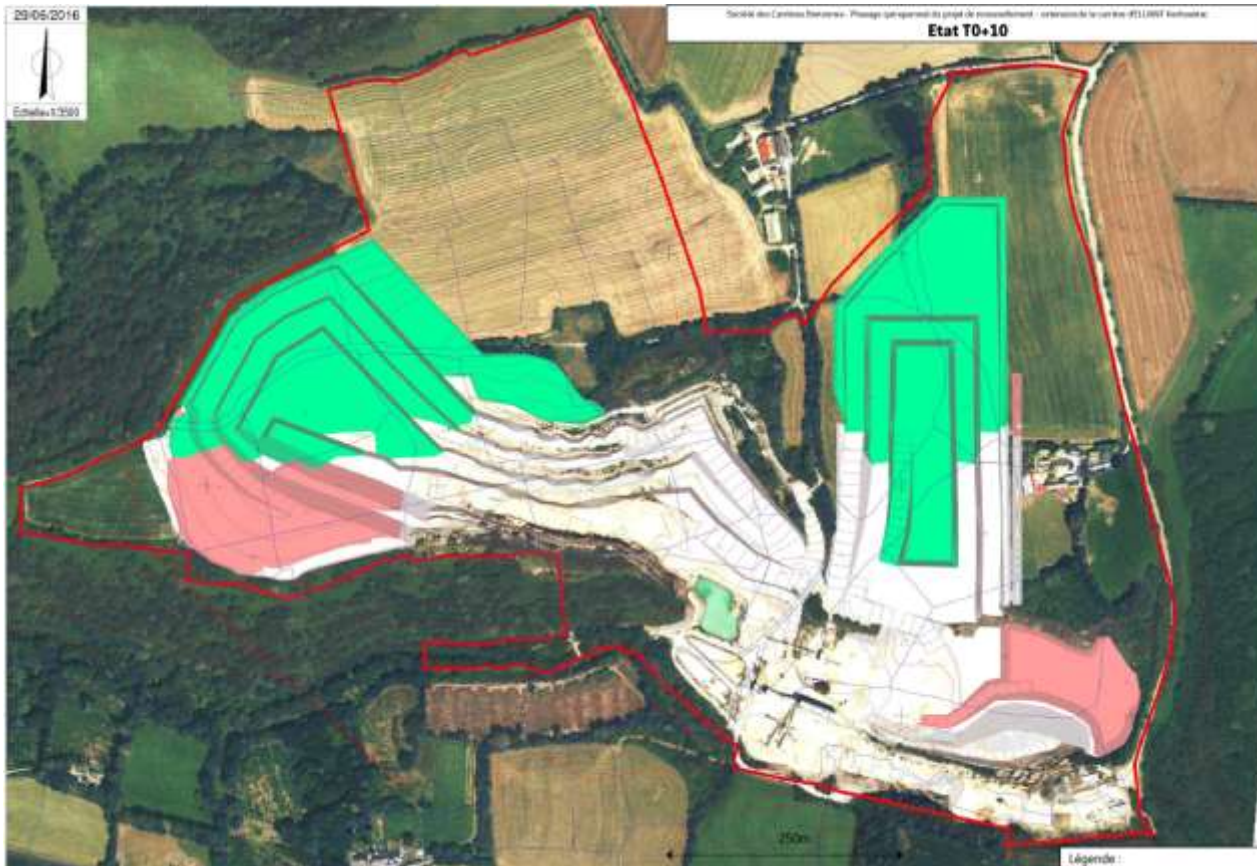
Fosse Est :

2 bassins d’irrigation sont conservés. Remblaiement partiel et conservation d’un plan d’eau.

Tableau n° -- Evolutions des espaces agricoles dans le temps

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue	Espace agricole	Solde agricole
			Abandon de carrière	Remise en Etat	
T5	Zone Ouest	1,3		0,22	7,8784
	Zone Est	4,23			3,6484

2^{ème} période d’exploitation de 5 à 10 ans.



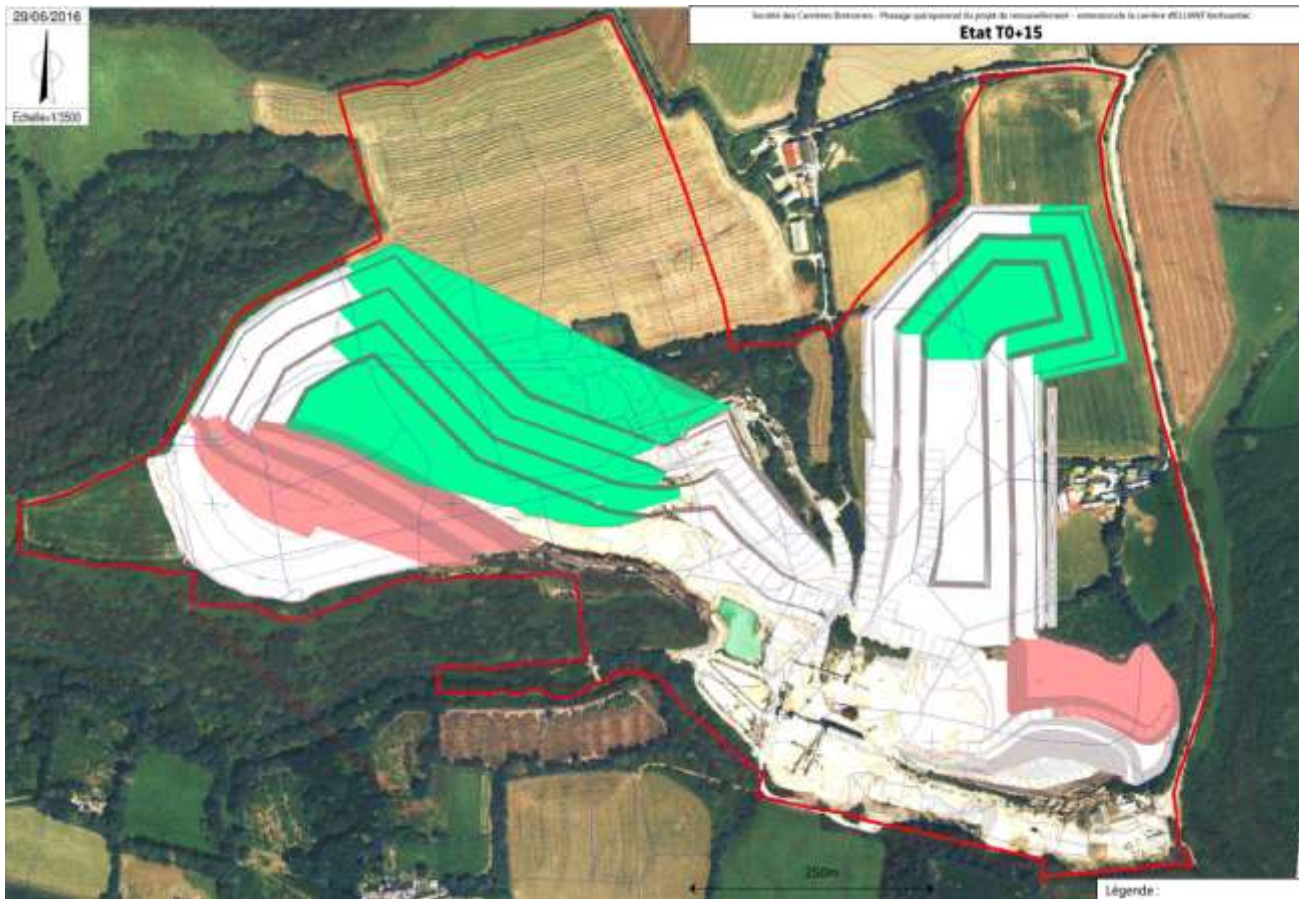
Fosse Ouest :
Agrandissement de la fosse ; remblaiement de la partie sud; déplacement partiel du chemin d’exploitation.

Fosse Est :
Extraction de la partie nord et remblaiement de l’ancienne fosse.

Tableau n° -- Evolutions des espaces agricoles dans le temps

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue	Espace agricole	Solde agricole
			Abandon de carrière	Remise en Etat	
T10	Zone Est	4,22			-0,5716
	Zone Ouest	1,4		1,7	-0,2716

3^{ème} période d’exploitation de 10 à 15 ans.



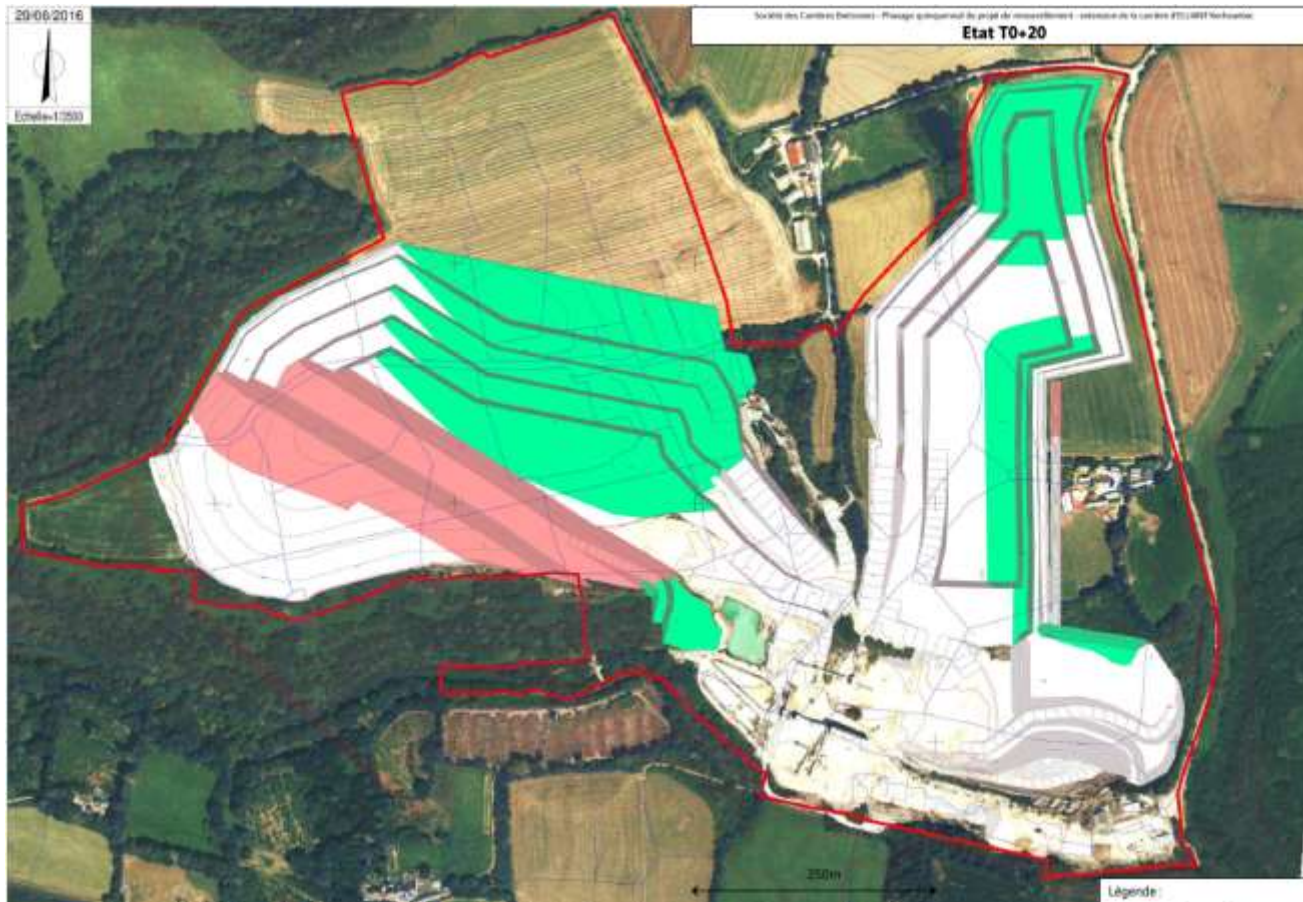
Fosse Ouest :
 Extraction de la partie centrale ; déplacement partiel du chemin d’exploitation ; remblaiement de la partie sud ; remise en état agricole.

Fosse Est :
 Extraction de la partie nord ; remblaiement en hauteur.

Tableau n° -- Evolutions des espaces agricoles dans le temps

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue	Espace agricole	Solde agricole
			Abandon de carrière	Remise en Etat	
T15	Kerandreign			2	1,7284
	Zone Est	1,3			0,4284
	Zone Ouest	1,14		0,93	0,2184

4^{ème} période d’exploitation de 15 à 20 ans.



Fosse Ouest :

Extraction de la partie centrale de la fosse ;
 remblaiement de la partie sud ; remise en état
 agricole ; déplacement complet du chemin
 d’exploitation

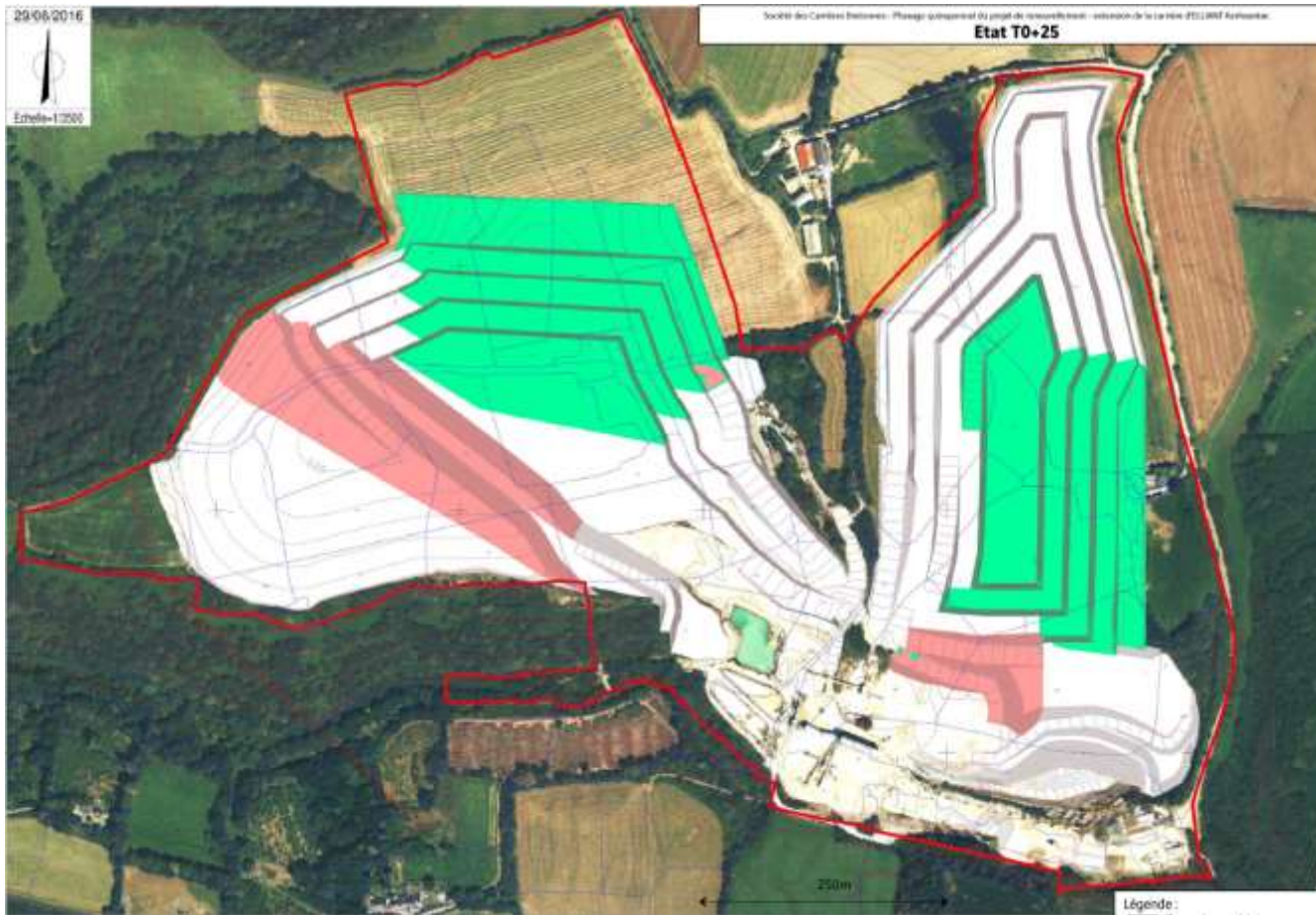
Fosse Est :

Extraction de la partie nord ; remise en état naturelle
 de la zone de remblaiement.

Tableau n° -- Evolutions des espaces agricoles dans le temps

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue Abandon de carrière	Espace agricole Remise en Etat	Solde agricole
T20	Zone Est	1,5			-1,2816
	Zone Ouest	1,5		1,7	-1,0816

5^{ème} période d'exploitation de 20 à 25 ans.



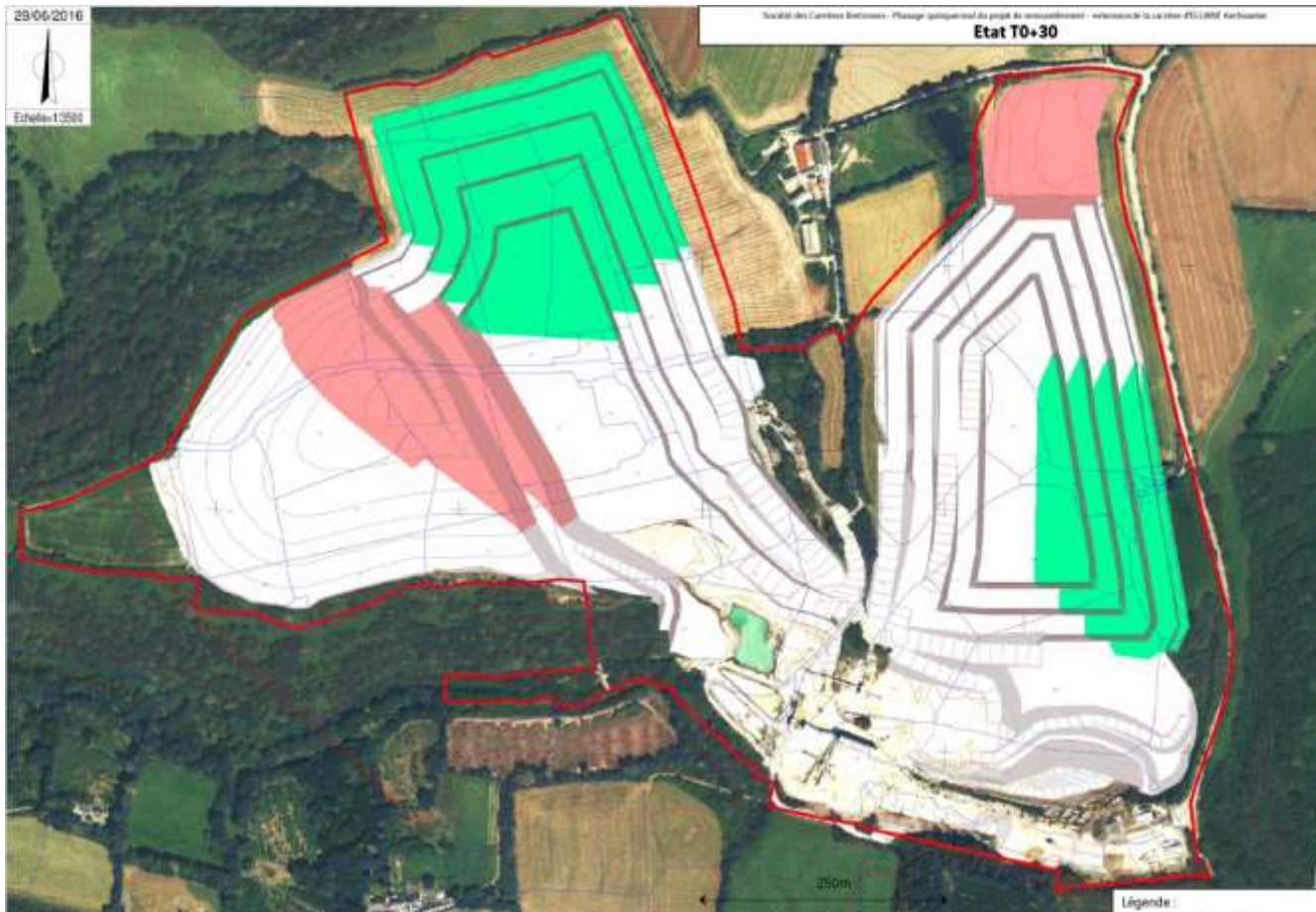
Fosse Ouest :
Extraction de la partie centrale ; remblaiement de la partie sud ; remise en état agricole.

Fosse Est :
Extraction de la zone à l'est

Tableau n° -- Evolutions des espaces agricoles dans le temps

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue	Espace agricole	Solde agricole
		Abandon de carrière	Remise en Etat	Remise en Etat	
T25	Zone Est	2			-3,0816
	Zone Ouest	2,3		1,6	-3,7816

6^{ème} période d’exploitation de 25 à 30 ans.



Fosse Ouest :

Extraction de la partie nord ; remblaiement de la partie sud ; remise en état agricole.

Fosse Est :

Extraction de la partie est ; remblaiement de la partie nord.

Tableau n° -- Evolutions des espaces agricoles dans le temps

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue	Espace agricole	Solde agricole
		Abadon de carrière	Remise en Etat	Remise en Etat	
T30	Zone Est	0,8		1,4	-3,1816
	Zone Ouest	3,3		1,9	-4,5816
	Entrée de la carrière			7	2,4184

Plan de Remise en Etat à T0 + 30 ans.

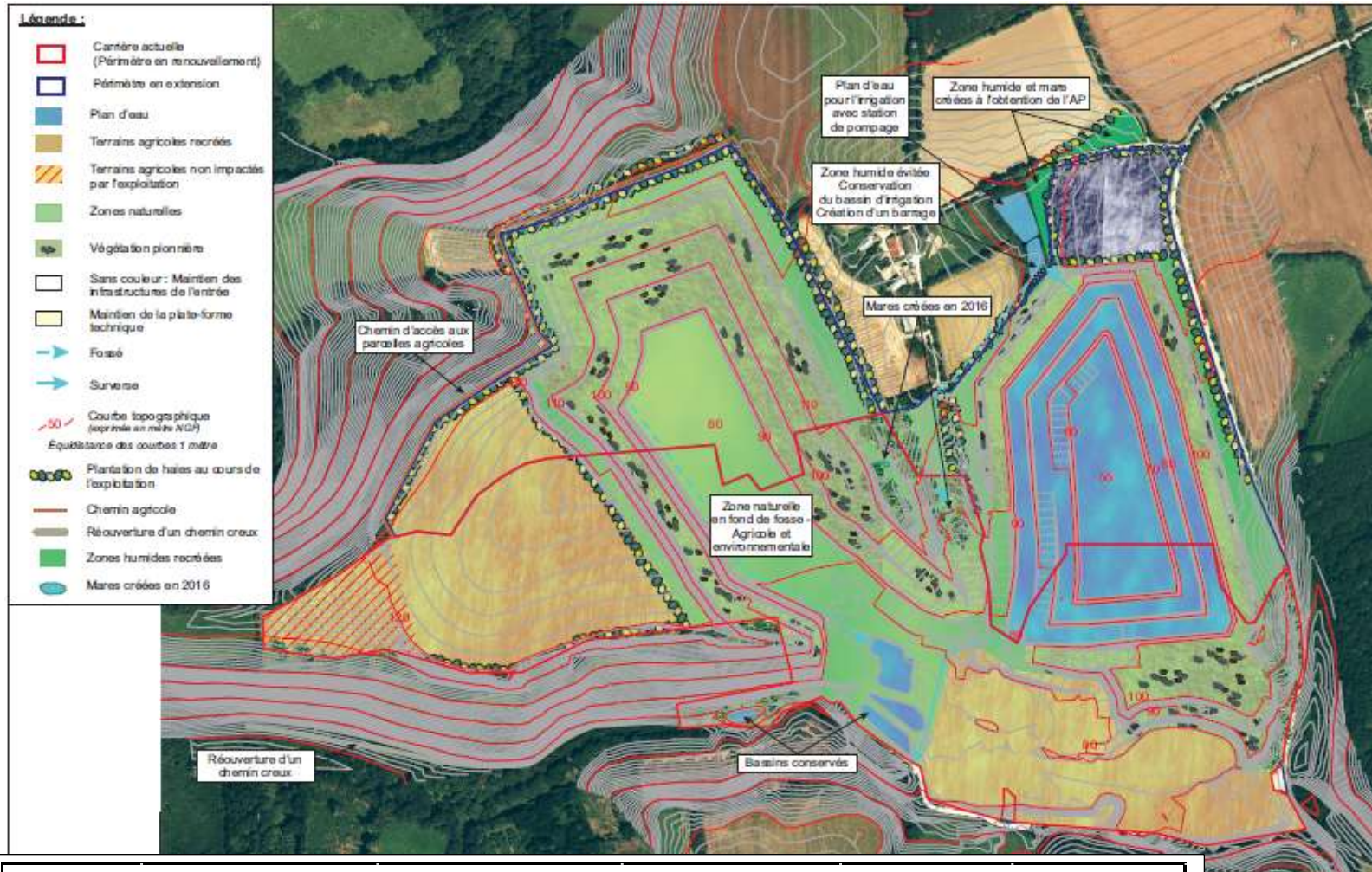


Tableau n° -- Evolutions des espaces agricoles dans le temps

Période	Zone Géographique	Espace agricole repris	Surface rendue	Espace agricole	Solde agricole
			Abandon de carrière	Remise en Etat	
Somme		25,65	9,614	18,45	4,8368

Figure 8

Le projet d'exploitation de la carrière de Kerhoantec prévoit d'accueillir au total 2 100 000 tonnes de déchets inertes externes (chantiers du BTP Locaux), dans le cadre **du remblayage partielle des 2 fosses d'extraction**, pour la remise en état du site. Cela représente 1 105 000 m³ de remblais de chantiers du BTP qui ne seront pas dispersés sur le territoire de la CCA, dans le cadre de remblayage « sauvage », sur des parcelles agricoles : cela représente au moins 20 ha d'économisés avec une hauteur moyenne de remblaiement de 5 m.

La remise en état de ces terrains à vocation agricole se fera de la manière suivante :

- Reconstitution d'un sol de type « brun », puis aménagement de parcelles agricoles. Une fois la côte finale atteinte lors du remblaiement avec des déchets inertes internes et extérieurs dans une zone déterminée, une couche de déchets inertes (matériaux fins) est régaliée (moins d'1 m d'épaisseur). Elle sera ensuite recouverte de terre végétale (de 0,3 à 0,5 m d'épaisseur). Ces opérations seront réalisées en condition sèche, en évitant le compactage du sol et en respectant une pente de sol afin d'éviter les cuvettes.
- Une prairie temporaire (graminées et légumineuses) sera implantée sur cette zone dans des conditions de ressuyage correcte et avec du matériel agricole adapté et permettant d'éviter le compactage du sol. Cette prairie restera en place 3 ans et sera entretenue uniquement par fauchage mécanique avec apport de fertilisant et d'amendement. Passé ce délai, la parcelle agricole pourra retrouver un assolement classique.
- Un suivi agronomique sera réalisé durant cette « phase de repos » de 3 ans : observation pédologique à la tarière et réalisation de quelques fosses (structures du sol, développement racinaires, horizons,...), analyse du sol (C/N, N, MO, K20, P205, M) et suivi phytotechnie de la prairie.

3.2. La rénovation et le maintien du système d'irrigation

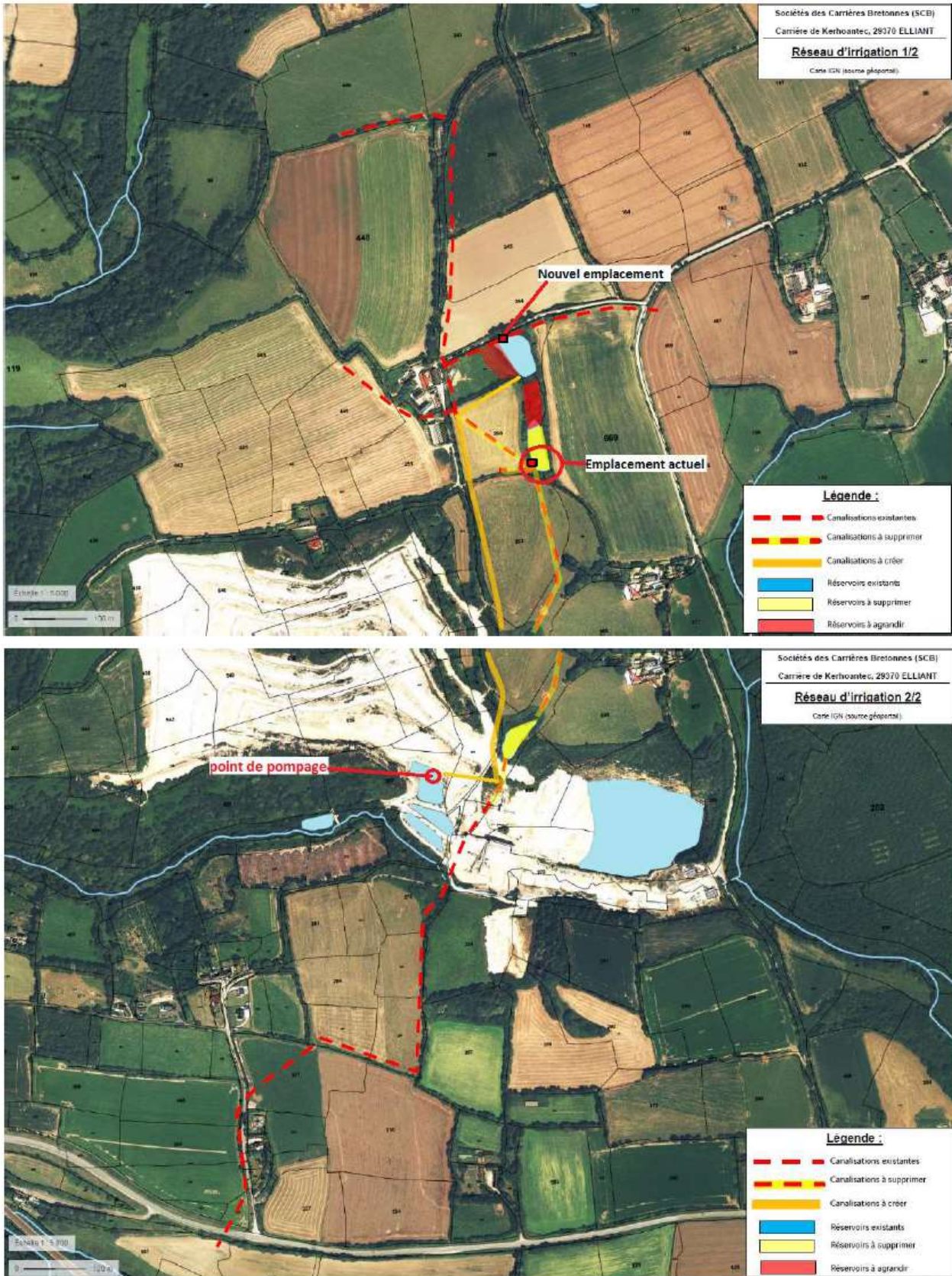
Le réseau d'irrigation qui traverse la carrière de Kerhoantec sera maintenue. Une pompe sera installée par SCB dans un bassin de la carrière pour alimenter directement le bassin d'irrigation de l'exploitant agricole.

SCB, dans le cadre d'une convention avec l'exploitant agricole, s'est engagé à :

- Déplacer les canalisations enterrées sur les terrains exploités par la carrière,
- Déplacer la station de pompage d'irrigation de l'exploitant agricole,
- Fournir de l'eau depuis les bassins de la carrière (une pompe et des canalisations)

Durant les 30 années d'exploitation de la carrière, le système d'irrigation pourra continuer de fonctionner sur la totalité de l'exploitation agricole.

Le coût global de cette opération s'élève à 35 k€ HT et sera mis en œuvre dans les premières années de l'autorisation.



4. Réaménagement final

4.1. L'aménagement de parcelles agricoles

L'aménagement de parcelles agricoles sur les zones définitivement remblayées sera réalisé progressivement : fosse de Kerascoet (8 ha) lors des 4 phases, de « 10-15 ans » à « 25-30ans » et fosse de Kerhoantec au nord (1,7 ha) uniquement à la phase « 25-30 ans ». Cet aménagement agricole suivra un protocole précis ayant pour seul but, le retour de la zone à l'exploitation agricole (culture). Il sera basé sur la capacité du sol à retrouver ces caractéristiques structurelles pour permettre une production végétale (culture, prairie) identique au sol d'origine. Après chaque aménagement agricole, une période de convalescence sera respectée (semis d'une prairie à base de graminée et de légumineuse et entretien par fauchage durant 3 ans). Une expertise agronomique (prélèvements de sols, analyse physico chimique, profil cultural, sondage pédologique...) permettra de suivre ces aménagements agricoles.

Couche de terre végétale sur zone remblayée



Prairie fauchée



Dans les 2 fosses Kerascoet et Kerhoantec un linéaire important de fronts de taille, avec différentes orientations, va être conservé. Des zones de ruptures et de fracturation (fissures, cavités) sont conservées pour créer des conditions d'accueils favorables aux oiseaux rupestres et cavernicoles. Un travail de mise en sécurité des fronts (éboulis, talutage) aura été réalisé.

Plusieurs zones d'éboulis stables seront réalisées en pied des fronts de tailles avec des matériaux de la carrière. Ces habitats naturels vont améliorer les corridors écologiques et seront favorables aux amphibiens et aux reptiles.

Linéaire de 4 fronts de taille sur 60 m de haut

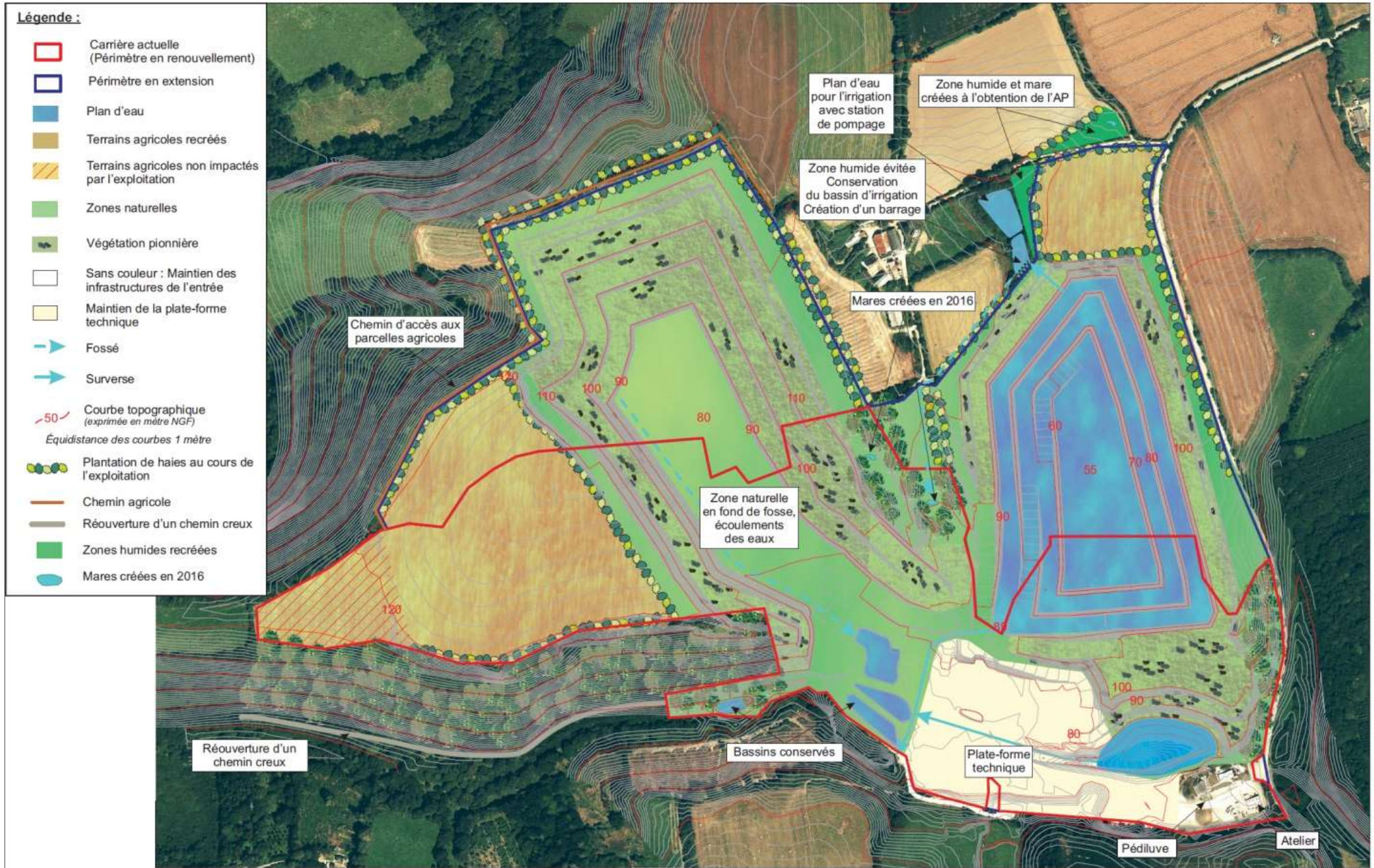


Exemple palier remis en état (Laz 29)



Photo n°8 : Réaménagement final de la carrière de Kerhoantec (SCB-2016)

SCB – Carrière de Kerhoantec – Commune d'Elliant (29)
Etude préalable

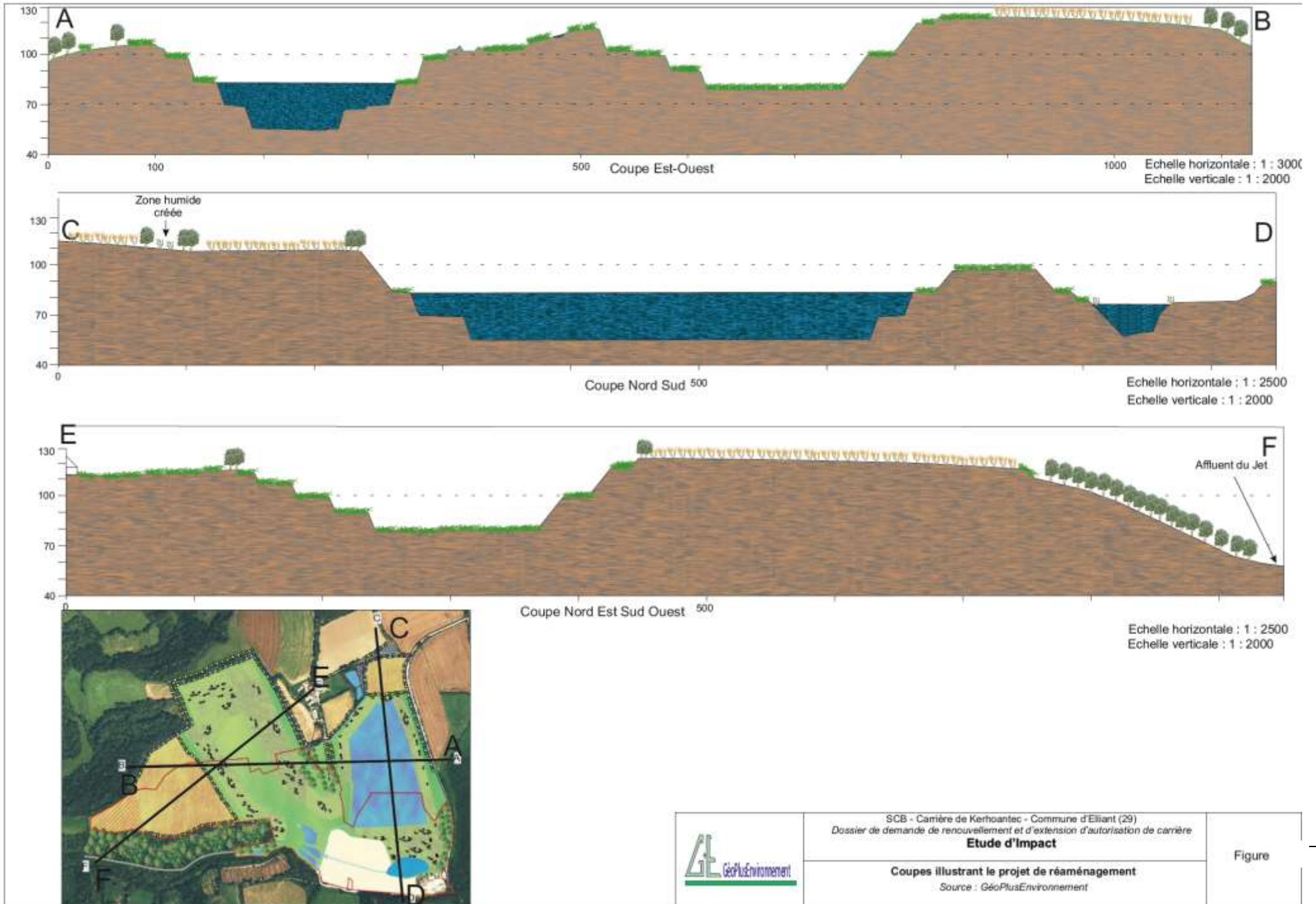



SCB - Carrière de Kerhoantec - Commune d'Elliant (29)
 Dossier de demande de renouvellement et d'extension d'autorisation de carrière
Etude d'Impact

Plan du projet de réaménagement final du site
 Sources : SCB, IGN et GéoPlusEnvironnement

Figure

SCB – Carrière de Kerhoantec – Commune d'Elliant (29)
Etude préalable

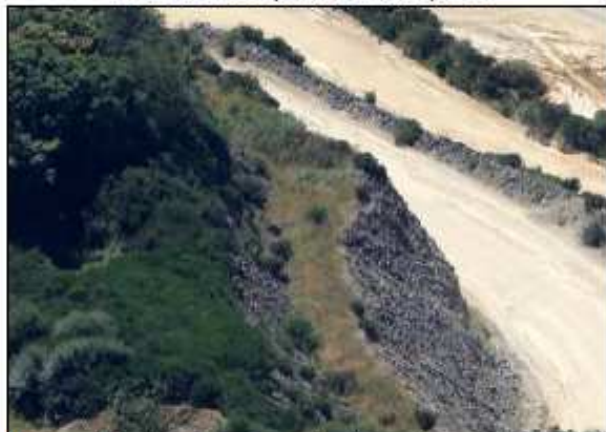


	SCB - Carrière de Kerhoantec - Commune d'Elliant (29) Dossier de demande de renouvellement et d'extension d'autorisation de carrière Etude d'Impact	Figure
	Coupes illustrant le projet de réaménagement Source : GéoPlusEnvironnement	

4.2. Une réserve d'eau pour le réseau d'irrigation

Le carreau de la fosse de Kerascoet et les banquettes entre les différents fronts de taille vont constituer des zones minérales, avec quelques mares sur le carreau principal. En fonction du gradient hydrique, des milieux ouverts pionniers vont se développer. Des prairies mésophiles et des landes à ajoncs et genets vont se développer. L'alternance de milieu sec et humide permettra la présence d'invertébrés, d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux.

Pelouse mésophile sur banquette



Exemple carreau avec mares (Gourin 56)



Photo n°9 : Aménagements des paliers rocheux et du carreau de la fosse d'extraction (SCB-2016)

Le carreau de la nouvelle fosse de Kerhoantec va être entièrement noyé. Un plan d'eau va se stabiliser à la cote de 89 m NGF. Une surverse sera placée au sud du plan d'eau, près du concasseur primaire actuel, et dirigera les eaux, vers le ruisseau. Le temps de remplissage sera d'environ 12 ans (11,7 ans). L'eau pourra être utilisée pour l'irrigation des cultures.

Les différents bassins de décantation des eaux seront conservés et aménagés avec quelques pentes douces. Les écoulements d'eau sur le site seront aménagés entre ces différents bassins.

Bassin en bordure du ruisseau au sud



Exemple plan d'eau dans carrière (Gourin 56)



Photo n°10 : Plan d'eau et bassins à la remise en état (SCB-2016)